

ASSEMBLÉE NATIONALE

27 novembre 2025

RETROUVER LA CONFIANCE ET L'ÉQUILIBRE DANS LES RAPPORTS LOCATIFS - (N° 2039)

N° CE18

AMENDEMENT

présenté par
M. Falcon

ARTICLE 2

Cet amendement a été déclaré irrecevable après publication en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.